

# City Roul', l'auto que l'on partage

*Vous avez besoin d'une voiture pour traverser Rennes ? Vous l'empruntez dans une station et l'y ramenez. C'est l'auto-partage, formule proposée par City Roul'.*

Lorsqu'il arrive à Rennes, en 2002, Pascal Roux constate, dans ses déplacements interurbains, une congestion automobile de plus en plus problématique. Quelle alternative ? Les transports en commun et le covoiturage. Il sait qu'en matière de déplacement doux existe une autre solution : l'auto-partage. Un concept de location de voitures en libre-service, sans les frais annexes (assurances, entretien...), né en Suisse dans les années 80. La plus grosse entreprise coopérative helvétique compte 90 000 abonnés pour 2 500 véhicules. Il décide de tester le modèle à Rennes et crée Club Auto Services,

de la coopérative. "Pour l'instant, elles sont dans des parkings couverts mais d'ici 2011, nous devrions en ouvrir 28 sur la voie publique grâce au soutien de la Ville de Rennes qui est notre premier partenaire historique." Le nombre d'abonnés pourrait alors passer de 300 à 1 500 et la flotte, qui va prochainement être portée à 20 véhicules, atteindrait alors la soixantaine. City Roul' est une autre façon de consommer la voiture et s'adresse à des personnes qui ont un besoin ponctuel. "L'heure revient à 1,50 € et 0,35 € du km. En moyenne, les coopérateurs utilisent notre service 4 h par mois et font 30 km."



*Didier Houal devant une des voitures du parc de City Roul'.*

mettant deux véhicules à disposition du public. Avec Didier Houal, qui trouve le concept intéressant, il enclenche la vitesse supérieure. en 2007, en substituant une entreprise coopérative de consommateurs à l'association originelle. "Le système coopératif fonctionne bien en Bretagne où la mutualisation a fait ses preuves. Ce modèle repose sur une communauté d'utilisateurs qui adhèrent et défendent des règles. Ils considèrent le véhicule emprunté comme étant le leur, de fait, nous avons peu de dégradations." Pour intégrer la communauté, il faut acquitter un abonnement de 8 € par mois. "Le coopérateur se voit alors remettre une carte qui lui permet d'être autonome pour réserver un véhicule." Soit par téléphone, soit par internet. City Roul' dispose de 10 petites voitures "pratiques et peu polluantes, le développement durable étant l'un de nos fondamentaux". Les véhicules sont à prendre et à rendre dans l'une des stations

City Roul' propose aussi Mobilit+, système proposant des véhicules pour des déménagements, voyages... selon les mêmes principes. Pour gérer tout cela, il était possible d'acheter une technologie étrangère. "Nous avons préféré innover en créant un cluster avec 6TM et Kerlink, deux sociétés de Rennes Atalante : nous avons mis au point un système de réservation et de gestion 100 % breton : e-colibri qui, aujourd'hui, équipe aussi Paris, Caen, Lille..." City Roul', qui mène des actions pour l'emploi et en faveur des publics en difficultés, est membre du réseau France auto-partage, "ce qui permet à nos adhérents de louer des véhicules à Lille, Strasbourg, Lyon, Marseille, Toulouse, Montpellier." L'auto-partage existe aussi à Nantes et des projets sont à l'étude sur St-Brieuc et Quimper. "Nous avons une vingtaine d'entreprises adhérentes et voulons développer ce secteur." ■  
[www.cityroul.com](http://www.cityroul.com)